

Vérité des prix pour l'électricité!

Claude Crampes, Ecole d'Economie de Toulouse et Thomas-Olivier Léautier, IAE Toulouse et Ecole d'Economie de Toulouse

(publié dans La Tribune du 23 novembre 2009)

En octobre, la France a été importatrice nette d'électricité pour la première fois depuis 1982 sur une période mensuelle. Cette information, diffusée par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE) le 17 novembre et amplement relayée par la presse, est révélatrice d'une certaine tension de l'appareil de production. Mais elle était prévisible dès le 19 octobre. En effet, ce jour-là, le prix de l'électricité sur le marché français a atteint pendant quatre heures consécutives 3000 € par mégawattheure (MWh), le prix maximum autorisé. A cette période de l'année l'électricité se négocie habituellement autour de 60€/MWh. Face à un prix multiplié par 50, les acheteurs auraient dû réduire leur consommation et les vendeurs se précipiter pour accroître leurs livraisons. Ils ne l'ont pas fait. Les raisons de ce comportement étrangement apathique sont à chercher dans les défauts de conception d'un marché où rien n'est prévu pour transmettre aux acteurs les bons signaux de rareté et auquel manque la flexibilité indispensable aux échanges marchands efficients.

La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) vient de publier les premiers résultats de l'enquête sur les causes de ces pics de prix. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est logique qu'elle parvienne à des conclusions identiques à celles de son rapport sur les pics de l'automne 2007, à savoir une température plus basse que les normales saisonnières, combinée à une disponibilité réduite des unités de production pour cause de grèves, de maintenance différée et de faible pluviométrie.

Deux aspects de cet épisode posent problème à l'économiste. Premièrement, l'a priori selon lequel le prix de l'électricité sur le marché de gros ne saurait « normalement » atteindre 3000 €/MWh. Depuis les travaux de Marcel Boiteux dans les années 1960, nous savons que durant les heures de pointe l'électricité doit atteindre des prix élevés afin de rémunérer l'investissement en centrales, logiquement dites de pointe, qui ne seront utilisées que quelques heures par an. S'il en coûte 60 000 €/MW/an d'investir dans une centrale qui ne fonctionne que 20 heures par an, le prix moyen durant ces heures doit s'établir au dessus de 3 000 €/MWh pour éviter le sous-investissement. Les pouvoirs publics ignorent trop souvent cette logique, aux dépens des consommateurs. Par exemple, suite à la crise californienne de 2000, les régulateurs américains ont instauré des « prix plafonds » sur les marchés de gros, avec

l'objectif louable de protéger les consommateurs contre les abus de position dominante de certains producteurs. Il en résulta un sous-investissement en moyens de production.

Deuxième problème, l'ignorance dans laquelle est maintenu le consommateur. Protégé des fluctuations de prix grâce à des tarifs fixés par le gouvernement, le consommateur français vit dans le mythe d'une électricité garantie et bon marché. Qui osera le sortir de sa torpeur pour lui annoncer que le remplacement des centrales vieillissantes (notamment nucléaires) coûtera très cher? Il ne s'agit pas de le réveiller en sursaut pour lui annoncer la multiplication permanente par 50 du prix de l'électricité. Mais il faut le préparer progressivement à la mauvaise nouvelle d'une forte hausse des tarifs aux heures de pointe au cours de la prochaine décennie, partiellement compensée par une baisse aux périodes hors pointe.

Une telle démarche de vérité est difficile pour les politiques. Elle serait plus aisée si l'on mettait en place simultanément des mécanismes permettant aux consommateurs d'adapter leur dépense électrique aux fluctuations de prix. La France est en retard sur ce plan par rapport à ses voisins, en particulier le Royaume Uni et l'Italie. Pourtant, rien ne s'y oppose. L'information est disponible, les prix horaires étant calculés 24 heures à l'avance par le gestionnaire du marché spot. De plus, des boîtiers « intelligents » permettent de programmer certains équipements de consommation pour qu'ils fonctionnent pendant les périodes de prix bas.

L'industrie électrique française entame sa restructuration une vingtaine d'années après le Royaume Uni et une dizaine d'années après nos autres voisins européens et les Etats Unis. Il serait judicieux de tirer les leçons des erreurs commises par ces précurseurs. Au moment où RTE annonce de possibles "effacements de consommation, baisse de tension, et délestage en dernier recours" pour passer les pics de l'hiver 2009-2010, il est grand temps de faire savoir à nos concitoyens que, pour financer le remplacement des centrales appelées à être déclassées, l'électricité devra coûter de plus en plus cher aux heures de pointe. Ces prix doivent augmenter pour signaler les périodes de rareté et pousser les entreprises du secteur à investir sans qu'il faille en appeler à une programmation pluriannuelle des investissements.